

2 avril 2013

Monsieur Alain HIRSCHAUER

commissaire enquêteur PLU Portbail
2 rue Tardif
50400 GRANVILLE

Objet : Enquête publique relative au PLU de Portbail

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai pu examiner le projet au siège de l'association Manche-Nature dont je suis membre. Notre juriste vous exposera dans le détail les raisons de notre opposition auxquelles j'adhère totalement. En tant que naturaliste, je voudrais juste faire quelques remarques générales. La côte Ouest du département de la Manche est d'une richesse extraordinaire en termes de biodiversité, compte tenu de la situation géographique de notre département, et d'une immense valeur paysagère unanimement appréciée, tant des habitants que des touristes. Caps rocheux, baies, estuaires, prés salés, massifs dunaires, marais littoraux, rien ne manque. Les havres avec leurs deux rives sont particulièrement pittoresques et ils abritent une flore et une faune incroyablement variées. Même les havres en partie urbanisés, tels que ceux de Portbail ou de Barneville, figurent encore parmi les grands sites naturels du département. Je pense notamment aux dunes de Lindbergh, dont j'ai fait l'expertise naturaliste (invertébrés) en 2010. Ces dunes de la côte Ouest sont parmi les habitats les plus diversifiés de France, notamment pour leur flore vasculaire et tous les insectes fouisseurs, psammophiles ou thermophiles qui y vivent. De même les prés salés abritent une vie hautement spécialisée que l'on ne trouve dans aucun autre milieu.

Dans un contexte de déclin planétaire et dramatique de la biodiversité, il me semblerait normal que l'on épargne les habitats naturels les plus riches en espèces. Et le minimum pour une commune littorale serait de ne plus étendre son urbanisation aux dépens de ces terrains qui sont non seulement des réserves de vie mais des terrains de liberté pour tous. Je suis véritablement consterné qu'un tel projet, celui de Portbail, puisse parvenir jusqu'à l'enquête publique et ce, au terme d'études coûteuses ! Le seul périmètre dévolu au port anéantirait à jamais un secteur littoral magnifique abritant une mosaïque de milieux originaux, dune mobile, dune fixée, vases salées, petite pinède... Radical et définitif, pire qu'un golf ou un camping ! Mais cela va beaucoup plus loin car il est évident que les promoteurs de ce projet ne le conçoivent pas sans une urbanisation et un développement touristique massifs, tant autour de l'agglomération de Portbail que sur le littoral où fleurissent les projets destructeurs de nature, domaine des pins, agrandissements prévus du VVF en pleine dune. Sans compter les possibilités de s'étendre en zone inondable, les zonages illicites autour des mares abritant des amphibiens protégés tels que le rare triton crêté... Et je ne parle pas des catastrophiques conséquences d'une éventuelle extension du port en terme de routes d'accès, de parkings, de pollution...

Quels que soient les intérêts économiques supposés que certains ne manqueront pas d'évoquer, je n'ose imaginer un seul instant qu'un tel projet puisse arriver à son terme. L'avenir du littoral, c'est de tout faire pour préserver ses richesses naturelles et paysagères ou du moins ce qu'il en reste. C'est le patrimoine commun de tous. Le projet de Portbail est non seulement illicite sur bien des aspects mais c'est un projet fondé sur des espoirs plus ou moins réalistes de croissance tous azimuts avec un mépris total de la nature. En ce sens c'est un projet d'un autre âge, indigne de notre époque et de notre pays. J'ose espérer que vous lui donnerez une très mauvaise note et un avis défavorable.

Avec toute ma confiance dans le rôle qui vous est dévolu,

Alain LIVORY, naturaliste expert

Auteur de 267 articles, ouvrages, expertises en tant qu'auteur ou co-auteur, la plupart relatifs au département de la Manche.

PS J'ai rédigé pour l'association Manche-Nature un « aperçu sommaire » du secteur Sainte-Marie que je joins à ce courrier.